DROIT DES AFFAIRES

Cyber-attaque : réagir dans l'urgence, notifier et préserver les preuves

Une attaque informatique se découvre souvent un vendredi soir. Les systèmes sont bloqués, la question d'une rançon se pose et personne ne sait si des données personnelles ont été exfiltrées. Les décisions prises dans les premières heures engagent l'entreprise vis-à-vis de ses clients de son assureur et des autorités. Un format court destiné aux fonctions juridiques et dirigeantes. Vous identifiez les qualifications juridiques possibles et les obligations déclenchées. Vous construisez la chaîne d'alerte interne et externe. Vous préparez enfin les réflexes de préservation des preuves et la communication vers les personnes concernées.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise directeurs juridiques dirigeants de petites et moyennes entreprises délégués à la protection des données et responsables conformité.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier juridiquement les principaux types d'attaque informatique
- Identifier les obligations déclenchées par une violation de données
- Organiser la chaîne d'alerte interne et externe dès la détection
- Préserver les éléments de preuve exploitables en justice
- Préparer la communication vers les clients et les partenaires
- Articuler la réponse avec le contrat d'assurance et les prestataires

03 Programme détaillé

M1 Qualification de l'attaque

- Nommer juridiquement ce qui arrive
- Distinguer rançongiciel intrusion et fraude au président
- Identifier les infractions visant les systèmes de traitement automatisé
- Repérer les cas de violation de données personnelles
- Situer les responsabilités internes et celles des prestataires
- À retenir : Une même attaque peut relever à la fois du droit pénal du droit des contrats et de la protection des données.

M2 Premières heures et chaîne d'alerte

- Agir sans détruire les traces
- Constituer la cellule de crise et répartir les rôles
- Décider des mesures de confinement avec la direction technique
- Préserver les journaux et les supports utiles à l'enquête
- Alerter l'assureur et mobiliser les prestataires prévus au contrat
- Mise en situation : Conduite des premières décisions d'une cellule de crise à partir d'un scénario de rançongiciel.

M3 Déclarations et suites de l'incident

- Tenir ses engagements après la crise
- Préparer la notification à l'autorité de contrôle
- Informer les personnes concernées et les clients touchés
- Déposer plainte et suivre la procédure pénale
- Tirer les conséquences contractuelles avec les fournisseurs
- Cas pratique : Rédaction d'une notification et d'un message d'information aux clients concernés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr